



snuipp rhône informations

n° 2 - 03/11/2014
prix : 0,15 €



édito

RIS sur temps scolaire

Depuis cette année, vous pouvez de nouveau participer à une demi-journée d'information syndicale sur le temps de présence élèves.

Le mercredi 26 novembre

de 9h à 12h

Bourse du Travail de Lyon (salle des Congrès)

**avec Bernadette Groison,
secrétaire nationale de la FSU.**

ou

Le mercredi 3 décembre

de 9h à 12h

à Lyon, Givors ou Villefranche/Saône

Toutes les infos pratiques sur notre site
69.snuipp.fr

Le vote très utile

Il faudrait être un peu schizophrène pour expliquer l'enjeu du vote démocratique à nos élèves, d'organiser des élections de délégués de classe et au final ne pas voter au moment des élections professionnelles pour les futurs représentants des personnels - schizophrène ou fatigué ou résigné. Si la participation au scrutin a fortement baissé en 2011, c'est en grande partie à cause des modalités du vote devenu électronique. Cette fois-ci, il n'y a pas pour nous l'excuse de la nouveauté. Il reste que la démarche repose sur un certain volontarisme. Pour la FSU, pour le SNUipp, pour le SNU69, l'enjeu est multiple. Il s'agit en premier lieu d'être représentatif de nos électeurs avec un scrutin plébiscité.

Il s'agit aussi de se donner les moyens de travailler en obtenant un maximum de voix.

Le vote SNUipp-FSU permet par ailleurs à nos élus SNUipp dans les instances, d'être plus représentatifs, plus revendicatifs, plus écoutés...

Chaque vote donne également à ces militantEs, adjoints, directeurs, enseignants spécialisés,... (aucun d'entre nous n'est professionnel du syndicalisme !) des moyens -les décharges- pour préparer les CAPD et faire respecter les règles communes en matière de mouvement, de promotions, de mutations, de carte scolaire...

Toute mobilisation -fût-elle électorale !- permet aussi d'améliorer ces règles dans l'intérêt de chaque enseignant.

L'enjeu est de taille : ce sont nos conditions de travail qu'il nous faut défendre à travers ce scrutin. C'est bien le quotidien des professeurs des écoles qui se joue du 27 novembre au 4 décembre.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, il faut créer son compte électeur.

Ne laissons pas passer cette occasion de nous faire entendre collectivement, en donnant les moyens au SNUipp et à la FSU d'être encore plus utiles nationalement et dans le Rhône.

Yannick LE DU
Secrétaire départemental





pourquoi voter ?



Dossiers traités en CAPD

(Commission Administrative Paritaire Départementale)

- Mouvement
- Permutations
- Promotions
- Formations initiale et continue
- CFP/DIF
- Mobilité

Dans les CAP et les CT, vos représentants

SNUipp-FSU

- vous représentez
- vous défendez
- portent vos exigences
- exigent l'équité
- permettent la transparence

Dossiers traités en CTSD

(Comité Technique Spécial Départemental)

- Carte scolaire
- Rythmes scolaires
- Fonctionnement de l'école
- Education prioritaire/classement Diff.
- Relations avec les mairies et les fédérations de parents d'élèves (CDEN).

3 années d'actions du SNUipp-FSU dans le département, c'est notamment :

MOUVEMENT

- Déblocage de 230 postes au 1er mouvement 2014
- Suppression de l'obligation de faire des voeux géo à la phase principale du mouvement
- Conservation de la 2^{de} phase du mouvement informatisée malgré les problèmes de calendrier liés aux élections municipales 2014

RYTHMES

- Actions dans les communes et au niveau départemental (grèves du 12 février, du 13 novembre et du 5 décembre 2013, pétitions, rencontres avec les maires, sondages en ligne)
- Abandon de l'allongement de la pause méridienne
- Seul syndicat à faire remonter les problèmes au Comité départemental de suivi de la réforme des rythmes scolaires

CARTE SCOLAIRE

- Non profilage des 21 postes de PDMQDC
- Respect des seuils et limitation au maximum des fermetures de classe à la rentrée,
- Répartition équitable de la prime ECLAIR

AUTRES

- Université de Printemps
- Plus de collègues promus au 11^{ème} échelon afin de bénéficier d'un accès facilité à la hors-classe et/ou d'un départ à la retraite plus favorable
- Interventions récurrentes dans les circos pour faciliter la participation aux RIS et dénoncer les excès de zèle de certains IEN
- Pas de modulation horaire pour les EVS
- RIS spécifiques (SEGPA, direction, CPC, permutations...), stages syndicaux débuts dans le métier, Conseil Syndical spécifique pour l'école maternelle
- Pas de postes en ECLAIR pour les stagiaires, accompagnement des stagiaires en difficulté, relais entre les étudiants et Lyon 1 à propos de la problématique du CLES
- Pas d'extension du profilage des directions totalement déchargées aux autres directions
- Report de départs en formation ASH non pourvus, faute de candidats, sur d'autres options.
- Temps partiels à 75% pour enfants de moins de 16 ans
- Etablissement de critères clairs d'implantation des EVS administratifs

Le SNUipp-FSU 69 réclame d'urgence un plan de rattrapage pour le Rhône...

... parce que le taux d'encadrement des élèves dans le Rhône reste trop faible et nous place dans les tout derniers départements !

Dans les écoles, cela se traduit par :

- des classes surchargées même en Education Prioritaire
- des seuils d'ouverture fixés à 33 élèves en maternelle ordinaire, 27 en élémentaire (26 en EP)
- trop d'absences d'enseignants non remplacées

Le SNUipp-FSU 69 évalue à 583 postes les besoins supplémentaires du département pour revenir à la moyenne nationale.

Il est urgent de revendiquer et d'obtenir, tous ensemble, des conditions de travail moins catastrophiques pour nos élèves et pour nous !

Le SNUipp/ FSU engagé dans les CHSCT pour vos conditions de travail

Par votre vote, vous confortez également la représentativité du SNUipp-FSU au sein d'autres instances comme le Conseil de Formation, la Commission de Réforme ou le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

La dégradation de nos conditions de travail, ajoutée à un manque de reconnaissance et de nouvelles méthodes de management ont des répercussions sur la santé des enseignants.

Vos représentants SNUipp/FSU, majoritairement représentés dans les CHSCT, sont là pour rappeler à notre employeur qu'il doit assurer la sécurité de son personnel et pour soutenir tous les collègues pour faire valoir leurs droits.

page 1

Edito
RIS

page 2

Pourquoi voter ?

page 3

Vos candidats

page 4

Elections professionnelles

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Nathalie DESSEIGNE
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Carole GOBLED
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Valéria PAGANI
Isabelle PERREL
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Françoise MOULINIER
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 1500 exemplaires

Vos candidats SNUipp-FSU à la CAPD



Yannick LE DU
Lyon - Directeur



Camille BASTIEN
Vénissieux - Adjointe



Françoise MOULINIER
Villeurbanne - Directrice



Pascale JOURDAN
Villefranche - Ens. spécialisée



Valéria PAGANI
Vaulx en Velin - Directrice



Fabien GRENOUILLET
Givors - Directeur



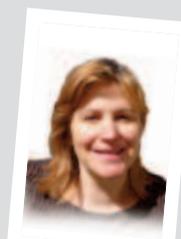
Nathalie DESSEIGNE
Givors - Adjointe



Séverine VUILLAUMIER
Belleville - Adjointe



Benjamin GRANDENER
Vaulx en Velin - Directeur



Marie-Jeanne GARNIER
Fontaines-St Martin - Adjointe



Isabelle PERREL
Lyon - Adjointe



Manon PILLOY
Lyon - Adjointe



Raefa SCHWEITZER
Lyon - Ens. spécialisée



Caroline KOMORN
Ste-Paule - Adjointe



Carole GOBLED
Vénissieux - Adjointe



Malika DUCHESNE
St Sorlin - Maître formatrice



Octavie LASNE
Villeurbanne - Adjointe



Claire-Lise CUZENT
Tarare - Directrice



Sophie CREACH-FERRARD
Vaugneray - Ens. spécialisée



Françoise MAILLOT
Vénissieux - CPC

Les représentants au CTSD :

Pascale Jourdan
Yannick Le Du
Benjamin Grandener

Françoise Moulinier
Yves Jourdan
Bernard Bagaggia



Bernard BAGAGGIA
Vénissieux - Directeur



Yves JOURDAN
Villefranche - Directeur SEGPA



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

CLIQUEZ-VOTEZ



A PARTIR DU 27 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 4 DECEMBRE, VOUS SEREZ APPELÉ À ELIRE VOS REPRESENTANTS LORS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE. LE VOTE SERA ÉLECTRONIQUE

ETAPE 1

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

Depuis le 22 septembre et dès maintenant

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- d'accéder au bureau de vote en ligne



1

CRÉER SON COMPTE

Dès le 22 septembre :

- > créez votre compte électeur
- > créez votre mot de passe

www.education.gouv.fr/electionspro2014

Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.

jusqu'au 4 décembre

2

CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE

Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle. Cliquez sur le lien de confirmation.

Trouvez votre messagerie professionnelle
<http://elections2014.snuipp.fr/messageries>

NE PAS CONFONDRÉ messagerie professionnelle et I-Prof

ETAPE 2

Entre le 4 et le 13 Novembre



RÉCEPTION DE VOTRE IDENTIFIANT DE VOTE



> Votre identifiant de vote arrivera, entre le 4 et le 13 novembre, sous pli cacheté sur votre lieu d'affectation.



> Il arrivera à votre domicile si vous êtes remplaçant-e ou en situation particulière (congé parental, CLM, CLD...)

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE IDENTIFIANT LE 13 NOVEMBRE ?

Où vous souhaitez l'avoir sur un autre support.

Vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur > il vous sera envoyé par mail ou par SMS

En cas de problème, contactez votre section départementale : www.snuipp.fr / Les sections

Mot de passe créé ? Identifiant récupéré ?

DÈS LE 27 NOVEMBRE, VOTEZ !

RAPPEL : POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour consulter la liste électorale et la liste des scrutins, rendez-vous sur votre compte électeur dès le 16 octobre

- Vous êtes professeur-e des écoles, instituteur, institutrice ou PEGC : **vous avez 4 scrutins**
- Vous êtes directeur ou directrice de SEGPA, d'ÉREA ou d'établissement spécialisé : **vous avez 5 scrutins**
- Vous êtes PE STAGIAIRE : **vous avez 2 scrutins**
- Vous êtes AED, AESH, assistant-e en langue : **vous avez 3 scrutins***
- Vous êtes en CUI ou EAP : **vous avez 2 scrutins***

** sous réserve de la date et de la durée du contrat*

UNE ERREUR ?

Vous pouvez contester en ligne ou vous adresser à votre section départementale du SNUipp-FSU. Vous n'avez pas encore créé votre compte électeur ? C'est facile : <http://elections2014.snuipp.fr/69>
Contactez la section départementale : snu69@snuipp.fr



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Enseignant
www.creditmutuel.fr

CME SUD-EST
179, AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON
3, RUE SAINT-EXUPÉRY - 69002 LYON
TEL. : 0 820 360 341* - COURRIEL : CME89LYON@CREDITMUTUEL.FR

* O.S.P.E. IT COMIN